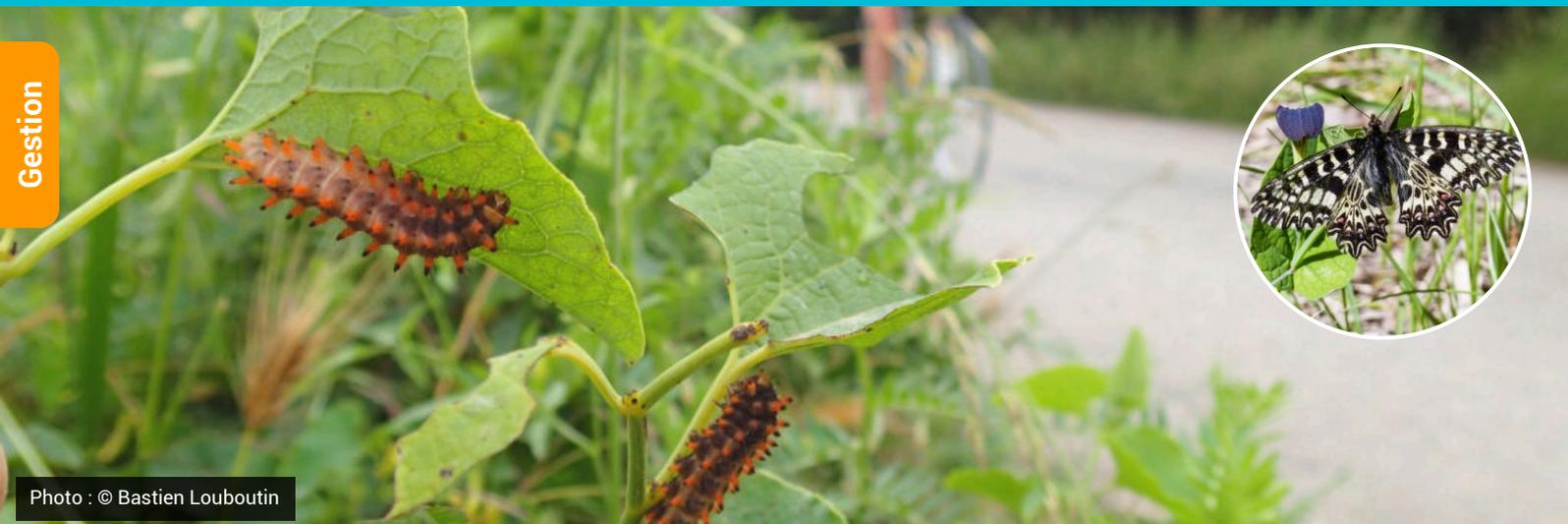


# Caractérisation et gestion des prairies alluviales pour la Diane à l'échelle du Bassin versant méditerranéen de l'Or (34)



Gestion

Photo : © Bastien Louboutin



Occitanie

**Date de réalisation**  
De 2018 à 2023

**Superficie**  
410 km<sup>2</sup>

**Milieu**  
Prairies alluviales humides et non humides

**Espèce-s du PNA concernée-s**  
*Zerynthia polyxena*

**Autres espèce-s concernée-s**  
Espèces hors papillons de jour  
(*Leucojum aestivum*  
*Gratiola officinalis*  
*Gladiolus dubius*  
*Juncus striatus* et *Phalaris coerulescens* notamment pour la flore / campagnol amphibie chauve-souris amphibiens et odonates pour la faune)

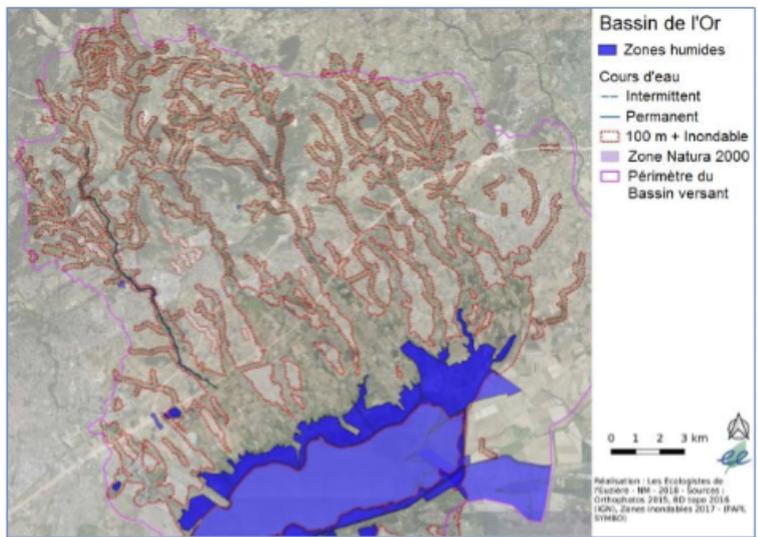
### Principales opérations menées

-  Convention de gestion / contrat
-  diagnostic écologique
-  porter-à-connaissance des acteurs locaux



## Enjeux

L'étang de l'Or et ses zones humides sont d'importance majeure pour leur capacité d'accueil de la faune et de la flore. Si les zones humides en bordure de l'étang de l'Or sont bien appréhendées et gérées dans le cadre du site Natura 2000, les zones humides intérieures restent peu étudiées alors que des enjeux importants sont pressentis au niveau du lit majeur des principaux cours d'eau, de leurs affluents. L'urbanisation et les activités anthropiques induisent une pression forte sur ces milieux de la plaine héraultaise en général.



Secteurs d'étude bassin versant de l'Or  
© Ecologistes de l'Euzière

## Acteurs concertés

Acteurs locaux, Exploitants agricoles (éleveurs, arboriculteurs, etc.)

## Cadre du projet

Déclinaison régionale du PNA papillons de jour

## Budget

230 000 €

## Principaux financeurs

Agence de l'Eau, Région Occitanie, Autofinancement

## Partenaires

Agence de l'Eau Rhône Méditerranéen Corse, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), Région Occitanie, collectivités locales, chambre d'agriculture, IRSTEA, bureau d'études CC&C



## Site d'intervention et territoire

L'étang de l'Or sur le Bassin versant méditerranéen, dans la partie sud-est du département de l'Hérault. Il est bordé par les massifs du Pic Saint-Loup et de l'Hortus au nord et par la mer Méditerranée au sud, il est limité à l'ouest par le bassin versant du Lez et de la Mosson et par celui du Vidourle à l'est.

## Structure porteuse



Association les écologistes de l'Euzière  
Domaine de Restinclières - 34 730 Prades-le-Lez

<https://www.euziere.fr/>

Contact :

[euziere@euziere.org](mailto:euziere@euziere.org)

Les écologistes de l'Euzière est une association loi 1901 engagée dans la diffusion de l'écologie scientifique et de l'éducation à l'environnement. Un engagement foisonnant, construit autour d'animations nature, d'organisation de camps de vacances accessibles à tous les milieux sociaux, d'études et d'expertises naturalistes, de formations et d'édition d'ouvrages.

## Objectifs du maître d'ouvrage

Le contrat de bassin 2015-2019 prévoit de définir un plan de gestion relatif à la préservation et à la gestion des zones humides du bassin versant de l'Or. Il est question d'**apprécier la qualité des continuités écologiques** dans le cadre de la trame turquoise, d'améliorer la connaissance des prairies alluviales (caractéristiques écologiques, intérêt patrimonial et pour la gestion de l'eau) et de les protéger en proposant des **opérations de restauration ou de renaturation de zones humides**.

## Actions mises en œuvre

### Dans les grandes lignes

Un état des lieux des prairies sur la plaine alluviale a été mené pour **identifier les secteurs à prospecter et à prioriser** en tenant compte de la proximité des cours d'eau et des zones inondables à partir de la cartographie des risques inondations issus du PAPI (volet eau). Les sites qui présentent la plus grande probabilité d'abriter des prairies riveraines et/ou alluviales non ou peu dégradées ont été retenus à partir de l'occupation du sol, des photos aériennes et des données floristiques.

Un **inventaire cartographique et une caractérisation écologiques des prairies** comprenant les espèces patrimoniales cibles et leur rôle dans la trame verte et bleue (volet biodiversité) a permis de définir la trame turquoise dans des secteurs soumis à de fortes pressions anthropiques.

Le relevé des usages observés, **l'évaluation de la pression d'artificialisation et de la pression agricole** ainsi que des informations concernant la **propriété foncière, les orientations d'aménagement et l'utilisation agro-pastorale** (volet usage et pressions d'artificialisation) ont finalement permis de définir et de hiérarchiser les modes opératoires en réponse aux enjeux localisés. Des **préconisations et propositions d'opérations** pilote de gestion ont ensuite été amenées selon la typologie des prairies, intégrant les dimensions agricoles et hydrauliques, et avec des phases de dialogues avec les acteurs agricoles, premiers gestionnaires des espaces étudiés.

## Quelques résultats



Les résultats du diagnostic ont été pris en compte dans le « Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant de l'Or » publié par le SYMBO en 2022, et dans les fiches action du « Contrat Grand Cycle » du Bassin de l'Or porté par le SYMBO.

Les prairies patrimoniales et la trame turquoise ont été identifiées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Climat de la Métropole de Montpellier, en cours de validation, qui concerne 14 communes du bassin versant.

Toutes les connaissances acquises (contacts, données naturalistes, état de conservation des parcelles...) ont été partagées avec les acteurs du territoire.

## Commentaire

La phase de diagnostic a permis de retenir, de concert avec les collectivités locales et les acteurs du territoire, 5 secteurs de haute valeur écologique, sur lesquels des actions de préservation ou de gestion pourront être mises en place. Ces secteurs sont répartis sur les différents cours d'eau du bassin versant, majoritairement sur les secteurs amont de la Viredonne, du Bérange et du Salaison. Sur chacun de ces 5 sites, le diagnostic écologique et le diagnostic sur les usages ont été présentés aux acteurs locaux et aux propriétaires ou exploitants, afin de dégager un consensus sur le devenir et les pratiques de gestion de ces sites. Une notice de site a été rédigée afin de préciser les mesures de préservation (sécurisation des baux agricoles, sécurisation du foncier dans les documents d'urbanisme...), de gestion (adaptation de la fauche ou du pâturage, entretien des lisières, aménagement de la continuité latérale du cours d'eau...), voire de restauration (reprise du profil des berges, purge des espèces envahissantes...) qui pourraient être favorables à la biodiversité. Ces documents ont été rédigés afin de faciliter la mise en place opérationnelle des actions par les différents acteurs.

## Références bibliographiques

Etudes hydrauliques en cours, dans le cadre du PAPI.